

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 15 (1907)  
**Heft:** 12

**Vereinsnachrichten:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

\*  
\*\* Comme on le sait, la maison d'édition Rouge et Cie, à Lausanne, avec l'appui d'un grand nombre de personnes, savants, historiens, professeurs, journalistes, etc., a entrepris la publication d'un nouveau **Dictionnaire historique et géographique du canton de Vaud**.

La direction de cette importante publication a été confiée à M. Eugène Mottaz, professeur à l'Ecole cantonale supérieure de commerce, à Lausanne, ancien président de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Le travail préparatoire est déjà fort avancé. Un grand nombre de documents sont déjà réunis et des notices prêtes ; divers de nos historiens les plus distingués travaillent activement à en préparer d'autres. La collaboration du public pourra leur être d'un grand secours, et voici comment : beaucoup de personnes et de familles possèdent, certainement, des documents, des renseignements précieux sur l'histoire de localités, hameaux, monuments, restes d'anciennes constructions, institutions, etc. La direction du nouveau dictionnaire leur serait extrêmement reconnaissante, si elles voulaient bien lui faire parvenir ces renseignements, même s'ils leur paraissent, au premier abord, d'importance secondaire. Elles sont priées d'adresser toutes les communications à M. Eugène Mottaz, professeur, à Lausanne.

---

### Société Vaudoise d'Histoire et d'Archologie

*Séance du 20 novembre 1907, à Lausanne, salle du Conseil communal.*

---

La séance est ouverte à 2 h. 1/2 par M. John Landry, président. Une cinquantaine de personnes sont présentes.

Le procès-verbal de la dernière séance générale est lu sur la demande de M. A. de Montet. Il est adopté. Les candidats suivants sont reçus dans la société : D<sup>r</sup> Carrard, Montreux ; Henri Renaud, pasteur, Echallens ; abbé Emmanuel-Stanislas Dupraz, vicaire à Lausanne ; Marcel Wys, à Yverdon ; Blaser, professeur, Ecole de Commerce, Lausanne ; Edmond Jeanneret, directeur, Yverdon ; Albert Pérusset, député, Yverdon ; Gustave Payot, libraire, Lausanne.

M. F.-A. FOREL présente à la société trois documents qui, à des titres divers, intéressent l'histoire du canton.

Le premier est un volumineux manuscrit anonyme intitulé *Tableau historique du canton de Vaud, en Suisse*. Il a été donné à M. Forel, qui le déposera à la Bibliothèque cantonale, par Mlle Marie Dellient, petite-fille de l'auteur, et a appartenu à l'historien François Dellient, ministre à Prilly, qui publia une *Histoire du canton de Vaud* en 1815. Le manuscrit Dellient n'est cependant pas celui de l'ouvrage ci-dessus puisqu'il raconte encore les événements de 1816 et 1817. C'est un tableau à la fois politique et anecdotique de l'histoire du pays dès l'époque la plus ancienne. Cet ouvrage fut le résultat des travaux et recherches de plusieurs personnes. M. Forel a recherché dans quelle mesure on peut ajouter foi aux renseignements fournis par cet ouvrage qui a le défaut de ne pas indiquer ses sources. L'orateur est arrivé à la conclusion que ces renseignements sont presque toujours — au moins en ce qui concerne l'époque moderne et les phénomènes météorologiques — confirmés par les documents.

M. Forel présente ensuite un certain nombre d'agendas annotés par le citoyen Jean-François-Louis Pache, secrétaire baillival à Morges pendant les vingt dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. On trouve là des renseignements nombreux sur des faits presque toujours étrangers à la politique. On y lit, par exemple, de nombreuses mentions au sujet du passage à Morges d'une troupe de comédiens qui donna au vieux stand de très nombreuses représentations pendant une période de quarante-neuf jours. Les notes du secrétaire baillival donnent l'indication des soixante-six pièces qui furent jouées à Morges. Ce répertoire, qui renferme tous les genres, est intéressant pour ceux qui veulent se faire une idée des pièces qui, chez nous, avaient la faveur du public à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. M. Forel s'étonne qu'une petite ville comme Morges ait pu faire vivre une troupe théâtrale pendant un aussi grand nombre de jours. M. Ch. BUGNION fait remarquer à ce sujet que les Lausannois avaient volontiers l'habitude d'aller à cette époque-là voir jouer la comédie à Morges. C'est ce qui donna lieu au distique suivant :

Lausannois, venez à Morges  
où de plaisir on regorge.

Cette communication donne lieu à quelques remarques de M. Du Plessis au sujet des armoiries de Morges et de M. Landry au sujet du tremblement de terre qui aurait détruit toute une partie d'Yverdon, fait qui n'est mentionné aucune part ailleurs.

M. Forel a enfin communiqué l'original d'une adresse patriotique de remerciements et de félicitations envoyée à Charles Monnard après les grands débats qui eurent lieu à la Diète suisse en 1838 au sujet de l'affaire Louis Napoléon. Cette adresse tire une partie de son intérêt du fait qu'elle fut dédiée au patriote vaudois par 1545 signataires du parti neuchâtelois alors attaché à la Suisse. M. Forel présente également deux fac-similés des médailles offertes à Monnard et Rigaud, l'une par les patriotes Zurichois, l'autre par les Suisses au Brésil.

M. Emile BUTTICAZ, pasteur, parle ensuite d'un *Navire de guerre sur le lac de Neuchâtel*.

On sait que les cantons du Sonderbund possédèrent les sympathies de la France, de l'Autriche, de la Sardaigne et de la Prusse et que ces pays cherchèrent à leur fournir des armes et de l'argent. C'est de Besançon et de Baume-les-Dames que Fribourg devait recevoir des secours qui pénétraient en Suisse aux Verrières et arrivaient à Estavayer par le lac. M. Stockmar, directeur des C. F. F., a remis à la Bibliothèque cantonale un dossier important sur cette question. M. Butticaz en a extrait un certain nombre de renseignements qui concernent surtout l'activité déployée par le Conseil d'Etat vaudois pour empêcher cette contrebande de guerre. Un corps d'observation fut placé à la Sauge et le bateau à vapeur l'*Industriel* fut réquisitionné, armé d'un canon et monté par la troupe pour surveiller le lac de Neuchâtel. M. Butticaz a donné connaissance à ce sujet de plusieurs lettres adressées par H. Druey à X. Stockmar, membre du gouvernement bernois et délégué fédéral dans le canton de Neuchâtel.

M. LANDRY, président, ajoute à cette communication une curieuse note relative à une polémique intervenue entre le *Journal d'Yverdon* et un journal neuchâtelois à l'époque de la visite que Frédéric-Guillaume IV fit à sa principauté. On avait vu alors l'*Industriel* quitter le port d'Yverdon surmonté du drapeau fédéral. Ce dernier fut remplacé par celui portant les armes de Neuchâtel surmontées de celles de la Prusse. On prétendit à Neuchâtel que l'on n'avait fait que de se conformer aux « usages maritimes ».

M. Maxime REYMOND lit enfin un travail très documenté et intéressant sur l'*Inquisition à Lausanne au xv<sup>e</sup> siècle*. L'inquisition rentrait à l'origine dans la compétence des évêques; ils en furent déchargés plus tard en grande partie au profit des frères de l'ordre de Saint Dominique. L'administrateur du diocèse conserva cependant chez nous une part importante aux recherches judiciaires et aux jugements qui résultaient des délits d'hérésie ou de sorcellerie. A Lausanne, l'inquisiteur était un moine dominicain assisté d'un représentant de l'évêque, d'une cour, d'un procureur général, etc.

M. Reymond a retrouvé dans nos archives trente procédures inquisitoriales relatives à des procès de sorcellerie. Il en a communiqué trois à l'assemblée. Elles sont extrêmement curieuses quoique les renseignements qu'elles renferment ne diffèrent pas essentiellement de ceux que fournissent les procédures beaucoup plus nombreuses instruites par les cours baillivales de l'époque bernoise.

E. M.

